# Avis Technique 2/11-1466*02 Ext

**Extension commerciale de l'Avis Technique 2/11-1466**

*Elément de Terre cuite*

# E-Brick

*Vêture*

*Veture cladding system*

*Fassadenbekleidung mit Wärmedämmung*

*Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque* $^{CERTIFIE}$***CSTB***$_{CERTIFIED}$*, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :*

**www.cstb.fr**

*rubrique :*

Produits de la Construction
Certification


**Titulaire :** Société Isosystems
Malmedyer weg 62
BE-4770 Amel / Schoppen

Tél. : 00 32 80 34 80 00
Fax : 00 32 80 34 80 09
Internet : www.isosystems.be
E-mail : info@isosystems.be

**Distributeur :** Société Vandersanden France
ZAC Cavale Rouge
14 rue de Machelen
FR-59250 Halluin

Tél. : 03 20 23 93 00
Fax : 03 20 23 89 63


Document non valide

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

**Groupe Spécialisé n°2**

Constructions, façades et cloisons légères

Vu pour enregistrement le 31 mai 2012


Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB 84, avenue Jean Jaurès – Champs sur Marne - 77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 85 60 - Fax : 01 64 68 85 65 - Internet : www.cstb.fr


Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (http://www.cstb.fr)
© CSTB 2012

**Le Groupe Spécialisé n° 2 « Constructions, façades et cloisons légères » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques, a examiné, le 5 juillet 2011, la demande de la Société ISOSYSTEMS, bénéficiaire de l'Avis Technique 2/11-1466 relatif au procédé de vêture « GEBRIK », de voir étendre cet Avis Technique au même procédé, limité au parement de plaquettes VANDERSANDEN (VS) référencées GEBRIK UK (dimensions 215x65mm) et GEBRIK WF (dimensions 215x50mm), lorsque celui-ci est distribué par la Société VANDERSANDEN sous la dénomination commerciale E-BRICK et sous la responsabilité de cette dernière.**

Compte tenu des engagements :

- de la Société ISOSYSTEMS de ne fabriquer, en vue de la commercialisation sous la dénomination E-BRICK que le procédé GEBRIK, limité au parement par plaquettes VANDERSANDEN (VS) référencées GEBRIK UK (dimensions 215x65mm) et GEBRIK WF (dimensions 215x50mm), distribué par la Société VANDERSANDEN.
- de la Société VANDERSANDEN, de ne distribuer, sous la dénomination E-BRICK, que le procédé GEBRIK limité au parement par plaquettes VANDERSANDEN (VS) référencées GEBRIK UK (dimensions 215x65mm) et GEBRIK WF (dimensions 215x50mm), fabriqué par la Société ISOSYSTEMS.

Le Groupe Spécialisé n° 2 formule, concernant le procédé E-BRICK, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 2/11-1466 relatif au procédé GEBRIK, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduque par dénonciation de l'une des parties.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 2*
*Le Président*
M. KRIMM

*Le Rapporteur Bardages rapportés*
*du Groupe Spécialisé n° 2*
M. SOULÉ

Document non valide